

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 31

N°031

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 FÉVRIER 2018

L'AN deux mille dix huit, le 14 février, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 7 février 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Étaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, KARROUMI Sofienne, PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Étaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, AÏT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, ZAÏRI Rachid, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Boualem BENKHELOUF
Madame Danielle MARINO
Madame Akoua Marie KOUAME
Monsieur Fethi CHOUDER
Monsieur Salah CHIBAH
Monsieur Pascal BEAUDET
Madame Sylvie DUCATTEAU
Monsieur Eric PLEE
Monsieur Guillaume SANON
Madame Hana RABAH
Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Kilani KAMALA
Monsieur Nourredine KADDOURI
Madame Sophie VALLY
Monsieur Anthony DAGUET
Madame Sozig NEDELEC
Monsieur Antoine WOHLGROTH
Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Mériem DERKAOUI
Madame Evelyne YONNET
Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Maria MERCADER Y PUIG

**Direction Générale Adjointe Développement/ MAIRE/Mission Agenda
21**

OBJET : Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable (débat d'orientation budgétaire - budget primitif 2018 - commune d'Aubervilliers)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement ;

Vu la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 pour la programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement n°1 ;

Vu la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite Grenelle 2), notamment son article 255 ;

Vu le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales ;

Vu la circulaire du 3 août 2011 relative à la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales (application du décret n° 2011-687 du 17 juin 2011) ;

Vu la délibération n° 215 du Conseil municipal du 12 juillet 2012 approuvant le premier plan d'action Agenda 21 d'Aubervilliers 2012-2014 ;

Vu la délibération n° 257 du Conseil municipal du 17 septembre 2015 approuvant les propositions d'actions à retenir pour Aubervilliers dans le cadre de la mise en oeuvre du "Pacte pour la transition, les collectivités s'engagent" du Collectif national pour une transition citoyenne ;

Vu la délibération n° 306 du Conseil municipal du 19 novembre 2015 approuvant la résolution d'engagements communs pour la sauvegarde du climat et l'amélioration de la qualité de vie à Plaine Commune intitulée "Vers un modèle de développement plus soutenable" ;

Vu la délibération n° 016 du Conseil municipal du 23 février 2017 attestant de la présentation effective à l'organe délibérant de la collectivité lors du débat d'orientation budgétaire (budget primitif 2017) du rapport annuel développement durable 2016 de la commune d'Aubervilliers ;

Considérant que la ville d'Aubervilliers est une collectivité de plus de 50 000 habitants ;

Prend acte par 43 pour

DELIBERE :

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel (2017) sur la situation en matière de développement durable de la commune d'Aubervilliers (débat d'orientation budgétaire 2018 – commune d'Aubervilliers)

CONFIRME l'engagement de la Commune dans l'élaboration d'un second agenda 21 d'AUBERVILLIERS axé sur les cinq enjeux suivants :

- alimentation ;
- dimension énergétique ;
- maîtrise et résorption des pollutions ;

- sensibilisation et formation à la transition écologique ;
- renforcement de la végétalisation du territoire ;

et articulée en vingt actions à arbitrer et prioriser, ainsi qu'une action de coordination, de suivi et d'évaluation.

Reçu en préfecture le : 16/02/18
Publié le : 16/02/18
Certifié exécutoire : 16/02/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

